



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GÉNÉRALE

TD/B/COM.1/EM.28/1
12 août 2005

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

Commission du commerce des biens et services, et des produits de base

Réunion d'experts sur les secteurs nouveaux et dynamiques
du commerce mondial

Genève, 24-26 octobre 2005

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

I. Ordre du jour provisoire

1. Élection du bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Promotion de la participation des pays en développement aux secteurs nouveaux et dynamiques du commerce mondial.
4. Adoption du rapport de la Réunion.

II. Annotations

Point 1: Élection du bureau

1. Les experts sont invités à élire un président et un vice-président/rapporteur.

Point 2: Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

2. L'ordre du jour provisoire de la Réunion d'experts figure ci-dessus dans la section I. Un programme détaillé sera distribué une semaine avant la Réunion.

Documentation

TD/B/COM.1/EM.28/1 Ordre du jour provisoire annoté

Point 3: Promotion de la participation des pays en développement aux secteurs nouveaux et dynamiques du commerce mondial

3. À sa neuvième session, en 2005, la Commission du commerce des biens et services, et des produits de base a décidé de convoquer des réunions d'experts annuelles sur la promotion de la participation des pays en développement aux secteurs nouveaux et dynamiques du commerce mondial, et elle a décidé que la prochaine réunion d'experts examinerait les trois secteurs suivants: a) électronique, b) produits de la mer et c) produits sidérurgiques et produits spécialisés dérivés. Au paragraphe 95 du Consensus de São Paulo, il avait été demandé à la CNUCED d'organiser des examens sectoriels des secteurs dynamiques du commerce mondial.
4. Les experts examineront les politiques et les mesures nationales et internationales permettant de renforcer la participation des pays en développement dans les trois secteurs précités. Ils étudieront également comment renforcer la contribution de ces secteurs à la diversification de la base économique et technologique des pays en développement, à l'accroissement de la valeur ajoutée des exportations et à la croissance. Une attention particulière sera accordée aux pays les moins avancés (PMA).
5. Le secrétariat de la CNUCED préparera des notes d'information sur chacun des trois secteurs, en vue de faciliter les discussions.

Documentation

- | | |
|--------------------|---|
| TD/B/COM.1/EM.28/2 | Renforcement de la participation des pays en développement aux secteurs nouveaux et dynamiques du commerce mondial: secteur de l'électronique. |
| TD/B/COM.1/EM.28/3 | Renforcement de la participation des pays en développement aux secteurs nouveaux et dynamiques du commerce mondial: secteur des produits de la mer. |
| TD/B/COM.1/EM.28/4 | Renforcement de la participation des pays en développement aux secteurs nouveaux et dynamiques du commerce mondial: secteur des produits sidérurgiques et produits spécialisés dérivés. |

Point 4: Adoption du rapport de la Réunion

6. Le rapport de la Réunion d'experts sera soumis à la Commission du commerce des biens et services, et des produits de base à sa prochaine session. Les experts voudront sans doute autoriser le Rapporteur à établir, sous l'autorité du Président, le rapport final après la clôture de la Réunion.
